

# La CCI Nice Côte d'Azur se mobilise pour soutenir l'activité économique du Yachting



Retrouvez toutes les informations concernant le poids économique des activités portuaires et nautiques des Alpes-Maritimes. Ce groupe dédié à la « Fiscalité du Yachting » permet d'échanger sur l'évolution de la fiscalité liée au Yachting : TVA, exonération de TICPE / Avitaillements, Evolution des critères d'exonération des prestations de locations de yachts et de services au yachting.

## Quelques chiffres :

Marché mondial du Yachting : **24 milliards €**

Part de la flotte mondiale en méditerranée l'été : **50 %**

Dépenses moyennes par yacht par an : **1,27 millions €**

Nombre d'emplois directs dans le 06 : **1 780**

## L'importance du cadre fiscal et social

Il est important que ce dernier ne porte pas atteinte à l'attractivité et à la compétitivité de la France aux yeux du marché du yachting.

Consciente des enjeux économiques du yachting, la CCI Nice Côte d'Azur, au travers du réseau Riviera Ports, lance une campagne d'information auprès des décideurs publics afin que soit reconnue et prise en compte à sa juste valeur la dimension économique du secteur du yachting sur notre territoire.

**Un guide pratique de 16 fiches** pour comprendre le cadre fiscal et social impactant le yachting.

Rejoignez le [groupe Linked IN « FISCALITE DU YACHTING »](#)



Voir la vidéo « Fiscalité du Yachting » : <https://www.youtube.com/watch?v=RN-U6HKapkc>

*Document partagé sur le site de l'observatoire portuaire des Alpes – Maritimes*  
[www.observatoire.portuaire.fr](http://www.observatoire.portuaire.fr)